

Economie lausannoise: cinq «perles» en lice

INNOVATION. La 18^e édition du concours PERL de Lausanne Région se déroulera sur Facebook et LinkedIn. Cinq compagnies vaudoises sont dans la course.

SOPHIE MARENNE

La crise sanitaire a empêché la tenue de la soirée des Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL), le 7 mai dernier. Mais l'association Lausanne Région n'a pas dit son dernier mot. L'institution qui représente les 27 communes du territoire lausannois reviendra dans une semaine, pour une cérémonie en ligne et au long cours. «Nous avons décidé de miser sur les réseaux sociaux», se réjouit Anne-Laure Borno, cheffe de projet pour la promotion économique de Lausanne Région.

Le format privilégié est celui d'une cérémonie numérique découpée en plusieurs parties, sous la forme d'une multitude de capsules vidéo. Elles seront à découvrir chaque jour, du 22 au 28 juin. Diffusées sur LinkedIn et Facebook, les remises de trophées seront également retransmises sur la chaîne La Télé. Anne-Laure Borno souligne que l'idée était «d'éviter une trop longue vidéo que les gens fermentaient après quelques minutes. C'est aussi une formule qui met davantage en lumière nos lauréats, chacun disposant de son moment dédié, pour une plus grande visibilité.»

Tous vainqueurs

Pour l'institution, il fallait d'attribuer les prix avant l'été. «Vu le contexte économique, nous avons réalisé qu'il était essentiel pour nos finalistes de toucher leur récompense en première partie d'année», indique-t-elle.

Le grand vainqueur se verra remettre le Trophée

Lausanne Région et une enveloppe de 50.000 francs. Il marchera dans les traces de firmes telles qu'Abionic, DomoSafety, Volumina Medical, Dermosafe ou Involi. Les autres finalistes seront récompensés par un chèque de 10.000 francs. Une distinction supplémentaire du même montant, le Prix du public, sera décernée à la société qui réussira à attirer les faveurs des internautes, via les réseaux sociaux.

Porté par les communes

Né en 2003, ce concours a déjà permis d'encourager près de 80 projets entrepreneuriaux pour un montant total de 1,7 million de francs. «Le principe est de distinguer une entreprise qui met en place une initiative innovante. Le concours PERL ne cible donc pas spécifiquement les start-up mais est ouvert aux sociétés de l'artisanat, du commerce ou de l'industrie», décrit Anne-Laure Borno.

En quoi cette récompense est-elle différente de tous les autres prix d'innovation qui foisonnent en Suisse? Selon l'ancienne adjointe à l'économie de la Ville de Vevey, ce trophée a comme particularité d'être le fait «des communes», donc de collectivités publiques. «D'ailleurs, il est financé par les 27 communes du territoire lausannois qui y apportent chacune une contribution d'à peu près 0,74 francs par habitant, pour un total de 295.000 habitants», précise-t-elle. Le PERL est aussi soutenu par trois sponsors privés: la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), la Banque cantonale vaudoise (BCV) et les Retraites Populaires. ■

L'implant de Regenosca plus doux pour la vessie

Un peu comme un sparadrap sorti de son enveloppe stérile, l'implant de Regenosca est prêt à l'emploi. De quoi simplifier considérablement les opérations de reconstruction de la vessie! Jusque-là, les solutions standard sont une greffe de tissus intestinaux ou une poche urinaire externe. «Conçu à base de collagène 100% biocompatible, cet implant aide la vessie à se reconstruire d'elle-même, sans laisser de cicatrice. Il permet aussi de limiter la durée de l'intervention chirurgicale et le risque de com-

plications. De plus, il est facilement stockable», avance Dr. Eva-Maria Balet, COO de la start-up lausannoise.

Cet implant servira chez l'adulte, en cas de cancer de la vessie ou d'inflammation chronique; ou chez l'enfant, lors de malformation du tract urinaire. Fondée en janvier 2019, la société a pris pour nom la contraction de REGENeration Over SCArring: régénération au lieu de cicatrisation.

La technologie brevetée a demandé cinq ans de développe-

ment. Les fondateurs espèrent amener leur produit sur le marché à la fin 2024. «La commercialisation d'un dispositif médical est très réglementée et exige une série de tests cliniques», note la COO qui ajoute qu'être lauréate de PERL est «une belle source de motivation pour continuer ce projet.»

Jusqu'à présent, la société a récolté environ 240.000 francs en contributions et soutiens financiers. Une levée de fonds débutera en juillet avec, en ligne de mire, un demi-million de francs. ■

Les fibres de CompPair se régénèrent

Imaginez des matériaux auto-réparants qui cicatrisent grâce à une réparation rapide. Cette idée un peu folle a été concrétisée par CompPair, start-up d'Ecublens dont le nom est une contraction des mots «composites» et «repair». Fondée en 2020 par Robin Trigueira, la Pr. Véronique Michaud et le Dr. Amaël Cohades, suite à la thèse de ce dernier, la jeune entreprise met au point des textiles intelligents. Ces composites sont pré-imprégnés d'une résine innovante, ce qui permet de les réparer de façon répétée et d'en faciliter le recyclage.

Vendus par rouleaux à la clientèle, ces matériaux s'intègrent à leurs lignes de production. «Légers et résistants, ils sont destinés au domaine du nautisme et du sport. Par la suite, nous développerons de nouvelles familles de produits, dans l'éolien, l'aérospatial et l'automobile», décrit Amaël Cohades, cofondateur et CEO. Le spin-off de l'EPFL a d'ailleurs intégré le programme d'accélération ESA BIC, piloté par l'Agence spatiale européenne (ESA) en vue «d'une



AMAËL COHADES, VÉRONIQUE MICHAUD ET ROBIN TRIGUEIRA. Il leur a fallu un an et demi pour concevoir un produit industrialisable.

évaluation préliminaire des matériaux pour une implémentation dans le domaine spatial. En outre, précise l'ingénieur, nos premiers produits ont reçu le label Efficient Solution de la Fondation Solar Impulse.»

Pour celui qui dirige l'équipe de cinq équivalents temps plein, la

sélection au concours PERL permet de bénéficier «d'une meilleure visibilité» et «de rencontrer des acteurs locaux.» En pleine levée de fonds d'amorçage, CompPair a auparavant déjà reçu le support d'une multitude de bourses d'innovation, pour un montant total de 400.000 francs. ■

Davantage de Lait Equitable côté alémanique

Une rémunération d'un franc par litre de lait au producteur: c'est maintenant possible en Suisse alémanique. Depuis début juin, la société coopérative Lait Equitable distribue ses produits dans les 180 enseignes Spar du pays et aussi chez ses partenaires Pam Valais et Edelweiss Market. «Nous prenons vraiment pied en Suisse alémanique», annonce Berthe Darras, coordinatrice de la coopérative sise à Lausanne. La marque Faireswiss était déjà présente outre-Sarine car elle est distribuée depuis ses débuts dans les 31 supermarchés Manor du territoire. Mais ce nouveau partenariat devrait accélérer la cadence.

Selon Berthe Darras, la sélection de Lait Equitable comme lauréat de PERL témoigne du succès du projet. «Nous avons vraiment reçu un écho très positif tout le long du processus.» Fondée en juin 2018, la coopérative a lancé son offre en septembre 2019 avec le concours de 14 paysans. Aujourd'hui, ils sont au nombre de 39. «En janvier, nous avons notamment accueilli dix coopéra-



BERTHE DARRAS ET ANNE CHENEVARD. La secrétaire et la présidente pilotent la coopérative qui rassemble près de 40 agriculteurs.

teurs de Suisse alémanique ainsi que trois Tessinois. C'est formidable car nous ne voulions pas que le projet reste Romand. Nous rassemblons désormais des paysans de tout le territoire.» Une soixantaine d'autres sont encore sur liste d'attente.

Entre janvier et fin mai, la structure a déjà écoulé près de 400.000

litres de lait sous forme de briques et de fromages. La gamme de produits s'est par ailleurs élargie récemment. Au lait entier et aux cinq fromages à pâte molle se sont ajoutés un sixième fromage et un lait demi-écrémé. En septembre, Faireswiss lancera une fondue moitié-moitié et une petite crème à café. ■

L'hydrogène démocratisé grâce à Membrasenz

«Nous sommes heureux de pouvoir contribuer à l'essor de la région lausannoise tant au niveau économique que de son image», s'enthousiasme Dr. Jelena Stojadinovic, fondatrice et CEO de Membrasenz. Cette ingénieure originaire de Serbie a d'abord travaillé dans l'industrie avant un doctorat au sein du Département des sciences des matériaux de l'EPFL, puis un post-doctorat entre la Suisse et l'Allemagne. «Le lancement d'une start-up était une démarche logique pour apporter à l'utilisateur final, la membrane que j'avais développée au cours de ma carrière universitaire», raconte-t-elle.

Ce matériau, en passe d'être breveté, est utilisé dans le seul procédé de production d'hydrogène avec zéro émission de CO₂: l'électrolyse de l'eau. «L'hydro-



JELENA STOJADINOVIC. La CEO est titulaire d'un doctorat en ingénierie des matériaux.

gène est futur vecteur d'énergie propre dans l'industrie, la mobilité et les applications résidentielles», explique celle qui est à la tête d'un effectif de quatre per-

sonnes. La clientèle de la jeune entreprise se compose de fabricants d'électrolyseurs qui mettent l'innovation de Membrasenz à la base de leurs appareils. Cette membrane leur permet d'atteindre une conductivité ionique élevée et représente une excellente barrière aux gaz, augmentant ainsi l'efficacité de l'électrolyse et réduisant la consommation d'électricité.

Appui européen

Fondée en juin 2019 au sein de l'EPFL Innovation Park d'Ecublens, la start-up est soutenue par Horizon 2020, le programme de recherche et d'innovation de l'Union européenne. Son objectif désormais est d'optimiser son produit actuel mais aussi de développer de nouvelles membranes pour d'autres systèmes de conversion d'énergie. ■

Nextkidney ramène la dialyse à domicile

L'insuffisance rénale terminale touche près de 4 millions d'individus dans le monde. Trois fois par semaine, ils doivent se rendre à l'hôpital pour quatre heures de dialyse. «L'idée derrière Nextkidney est de développer la prochaine génération de machines d'hémodialyse à domicile», décrit Laurent-Dominique Piveteau, CEO de la start-up lausannoise.

L'entreprise a conçu une machine portable, facile à utiliser et qui nécessite moins de consommables. «Appelée Neokidney, elle est un nouveau rein pour les patients. Elle leur permet de suivre leur traitement à la maison et de l'adapter à leur vie et non l'inverse», soutient le CEO. Ceux-ci disposent ainsi d'un suivi quotidien moins épuisant: plus de liberté et de flexibilité, pour une vie presque normale!

La société Nextkidney a été créée fin 2019, mais l'aventure Neokidney a commencé mi-2014. Elle résulte de la rencontre entre Debiotech, société lausannoise de dispositifs médicaux, et la Dutch Kidney Foundation. «Afin d'ac-



LAURENT-DOMINIQUE PIVETEAU. Le CEO de la start-up lausannoise avec la machine portable, facile à utiliser.

célérer le développement de Neokidney, nous avons décidé de créer une entreprise conjointe», dit celui qui est aussi le CEO de Debiotech. Il cédera d'ailleurs bientôt la barre de Nextkidney pour consacrer son attention à Debiotech. Les deux firmes partenaires ont déjà investi plus d'une dizaine de

millions d'euros dans le projet. Une levée de fonds est en cours. Le but: pouvoir réaliser les tests en vue de l'obtention de l'autorisation commerciale, prévue pour 2023. La valeur du marché de l'insuffisance atteindrait 15 milliards d'euros en 2025. Le nombre de patients est toujours en croissance. ■